Ind	Date	Par	Modifications
-	-	-	-
0	23/03/2022	N.M.	Dossier initial, première édition.

DOSSIER DE

PERMIS DE CONSTRUIRE

SICA HABITAT RURAL Cantal

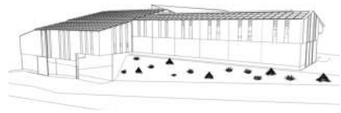

Maitre d'ouvrage: VERDIER Jean-François
Le Bourg
15800 - RAULHAC

Localisation du / des projet(s): "La Prade"
15800 - RAULHAC

Description du projet de construction

Une extension de bâtiment agricole avec une fumière en chute couverte, une partie stockage fabrication d'aliment à la ferme, un bâtiment pour logement de broutards.

Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-09

PC1a	PLAN DE SITUATION IGN - Éch: 1/25000e	PC4	NOTICE DESCRIPTIVE
PC1b	DOCUMENT D'URBANISME	PC5a-b	PLAN DE FACADES - Éch: 1/200e
PC1c	PLAN CADASTRAL - Éch: 1/1500e	PC5c	PLAN DE TOITURE - Éch: 1/200e
PC2	PLAN DE MASSE PROJET - Éch: 1/500e	PC6	DOCUMENT GRAPHIQUE D'INSERTION
PC3	PLANS EN COUPE - Éch: 1/500e	PC7-8	DOCUMENT PHOTOGRAPHIQUE

Architecte:

Audrey ESCOT

SICA Habitat Rural - Cantal
26, rue du 139ème R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 38

Tampon - Signature:

Aurillac, le 23/03/2022.

Dessiné par: Nicolas MONTIMART

N° Client:	N° Document:	N° de page:
0357	PC01	1/8

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

PC1a - PLAN DE SITUATION IGN
Échelle: 1/25000e

Projet

Commune du projet:
RAULHAC

PC1b - DOCUMENT D'URBANISME EN VIGUEUR:
P.L.U. Plan Local d'Urbanisme

Projet

0 500 1000 m

PC1c - PLAN CADASTRAL - Échelle: 1:1500e
Département du CANTAL
Commune du projet: RAULHAC
Section D - parcelles n° 437, 438, 445, 451
(28 893 m²)

Périmètre 100m / Projet
APPENTIS STOCKAGE EN PROJET
CHEMIN RURAL
LIMITE DE PROPRIÉTÉ
STABULATION EXISTANTE
FUMIÈRE COUVERTE EN PROJET
BÂTIMENT D'ÉLEVAGE EN PROJET
ROUTE DÉPARTEMENTALE N°990
LIMITE DE PROPRIÉTÉ
HABITATION DU DEMANDEUR
BÂTIMENT AGRICOLE
1
2
3
4
154
156
165
446
450
451
312
438
437
422
421
419
302
300
303
301
158

2/8

N° Client: 0357

Projet: Une extension de bâtiment agricole avec une fumière en chute couverte, une partie stockage fabrication d'aliment à la ferme, un bâtiment pour logement de broutards.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: VERDIER Jean-François - Le Bourg 15800 RAULHAC

PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE

PC1a,b,c | Éch: -

Aurillac, le 23/03/2022.

Dessiné par: Nicolas MONTIMART

SICA Habitat Rural Cantal

Architecte: Audrey ESCOT

Surface d'emprise au sol créée: 1315 m²
Surface plancher créée: 273 m²

T.N.1

T.N.2

CHEMIN RURAL

LIMITE DE PROPRIÉTÉ

APPENTIS STOCKAGE EN PROJET

FUMIÈRE COUVERTE EN PROJET

BÂTIMENT D'ÉLEVAGE EN PROJET

STABULATION EXISTANTE

S.E.A.S. EXISTANT: 2 741,76 m²

ENROCHEMENT VÉGÉTALISÉ

RAMPE ≈ 10%

Abords empierrés à aménager

Accès existant à aménager

E.P.

E.P. vers milieu naturel

Périmètre 50m / Projet

Ht. Pt haut à +4,54

Ht. Égout à +3,00

Ht. Égout à +5,54

Ht. Pt haut à +6,41

Ht. Égout à +6,61

Ht. Faîtage à +9,97

Ht. Égout à +4,70

Ht. Faîtage à +7,75

Ht. Égout à +5,90

Ht. Égout à +6,60

≈ -4,50 | 30,23 | ≈ -3,90 | ≈ -3,15 | ≈ 9,50 / opp. Chemin | 5,40 | 7,00

≈ -4,85 | ≈ -3,95 | ≈ -1,15 | ≈ 14,50 / opp. Chemin | 8,20 | ≈ -5,00 | ≈ -5,70 | ≈ +0,47

-5,00 | ±0,00 | -5,00 | ±0,00 | ≈ +0,18 | 28,10 | 8,00 | -4,40 | ≈ -3,05 | ≈ -4,95 | ≈ -0,55 | ±0,00

30,30 | 15,50 | ≈ -0,55 | ±0,00 | ≈ -3,45 | ≈ 28,00 | ≈ +2,25 | ±0,00

A B C D E F

3 4

N N-O N-E O E S-O S-E S

±0 Niveau Terrain Naturel

±0 Niveau Terrain Aménagé

Raccordements ERDF + AEP depuis les réseaux existants

Alt. : 707 m

Commune du projet: RAULHAC
Section D - parcelles n° 437, 438, 445, 451 (28 893 m²)

N° Client: 0357

Projet: Une extension de bâtiment agricole avec une fumière en chute couverte, une partie stockage fabrication d'aliment à la ferme, un bâtiment pour logement de broutards.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: VERDIER Jean-François - Le Bourg 15800 RAULHAC

PLAN DE MASSE PROJET

PC2 | Éch: 1:500e

Aurillac, le 23/03/2022.

Dessiné par: Nicolas MONTIMART

SICA Habitat Rural Cantal

Architecte: Audrey ESCOT

PC3 - PLANS EN COUPE
Échelle: 1/500e

COUPE TN1 - 1:500

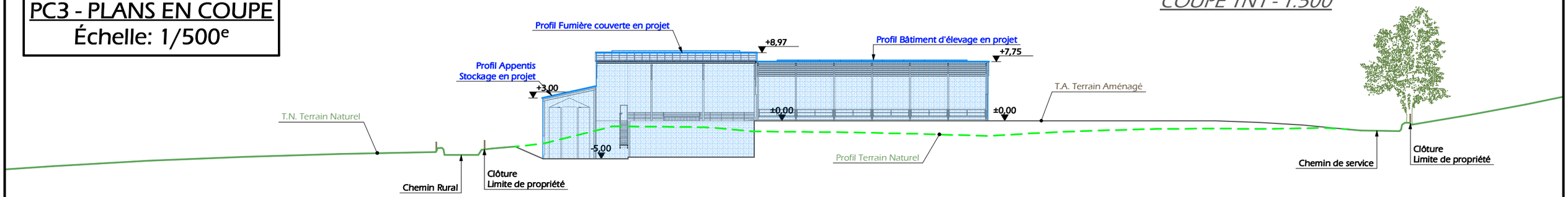

COUPE TN2 - 1:500

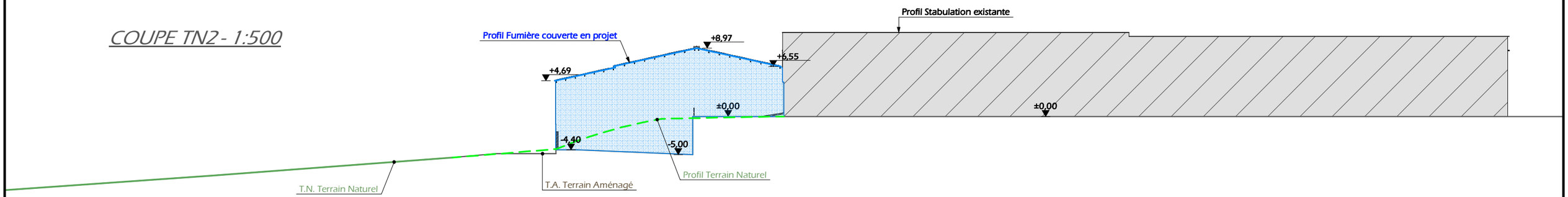

PC4 - Notice descriptive

A) Le projet est situé à « La Prade », commune de RAULHAC.
La construction envisagée sera implantée sur les parcelles n° 437, 438, 445 et 451 de la section D d'une surface de 28 893 m².
Un chemin rural longe la parcelle au Nord, tandis que l'accès existant à la propriété, se fait au Sud-Est par une voie communale.
La propriété est déjà occupée par un bâtiment agricole implanté à l'Est, non loin de l'accès. Les réseaux nécessaires sont donc déjà présents.
Ce bâtiment est en bois, avec sous-bassement en béton brut et couverture en acier gris foncé.
Dans un rayon de 100m, on trouve uniquement ce bâtiment agricole, appartenant au demandeur.
Il n'y a pas de points d'eau cadastré à moins de 35 m.
Le projet se situe dans le périmètre classé de l'église de Raulhac, inscrite au titre des Monuments Historiques.
Le bâtiment existant est situé sur le point haut du terrain. Il descend ensuite en pente à l'Ouest.
Le projet s'intégrera dans cette pente.

B) Le projet de M. Jean-François VERDIER consiste à construire une extension au bâtiment agricole, d'une emprise au sol de 1315 m² (avec une surface de plancher de 273 m²). Le bâtiment existant étant de 95m de long, l'extension sera formée de plusieurs volumes afin de ne pas donner un effet de « masse » à l'ensemble mais également limiter la hauteur du projet.
Chaque volume aura une fonction bien définie. Le programme abrité par l'extension s'adapte au terrain naturel avec une fumière en chute pour stocker les effluents en hauteur et ainsi limiter l'emprise au sol. Il en va de même pour la partie fabrication d'aliment à la ferme : le volume créé permet de mettre de hautes cellules ce qui limite également l'utilisation de terres agricoles pour la construction.
Une partie du projet, non clos, sera dévolue au logement des broutards. Son accès se fera depuis la plateforme existante. Son implantation créera une cour commune avec le hall qui dessert l'ensemble des volumes (et apporte un confort de travail supplémentaire).
La fumière servira pour deux bâtiments : l'existant et son extension.
Ces entités seront conduites en aire paillé et raclage fumier. Le fumier issu des zones de raclage sera stocké dans la fumière en projet. Le fumier compact des aires paillées sera curé et stocké au champ, selon la réglementation en vigueur.

La charpente sera en métal de couleur gris foncé.
Des longrines seront en béton brut et les façades seront bardées en bois, à lames verticales. Des éléments de polycarbonate seront insérés sur les façades afin d'apporter la lumière nécessaire à l'ambiance du bâtiment et animer les façades.
Les façades seront traitées à l'identique de l'existant avec des trames, matériaux et teintes similaires.
Les menuiseries (portes coulissantes) seront en bardage bois à lames verticales, comme les façades)
Les couvertures seront métalliques RAL 7022. Certains pans seront couverts de panneaux photovoltaïques. Ils seront, avec leurs cadres, de couleur noire.

L'accès existant sera conservé et adapté au nouveau bâtiment.
L'enrochement sera végétalisé et le talus enherbé, à l'ouest, sera très atténué, afin de relier en pente douce le terrain naturel.
La végétation existante, le long du chemin rural au nord, sera conservée.

Le projet, tant dans sa volumétrie que par le choix des matériaux, a été étudié afin de s'intégrer au mieux au bâti existant et à son environnement préservant ainsi le paysage environnant de l'Église de Raulhac.

N° Client: 0357

Projet: Une extension de bâtiment agricole avec une fumière en chute couverte, une partie stockage fabrication d'aliment à la ferme, un bâtiment pour logement de broutards.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: VERDIER Jean-François - Le Bourg 15800 RAULHAC

COUPES T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE

PC3-4 | Éch: 1:500e

Aurillac, le 23/03/2022.

Dessiné par: Nicolas MONTIMART

SICA HABITAT RURAL Cantal
Architecte: Audrey ESCOT

FACADE NORD-EST - 1:200

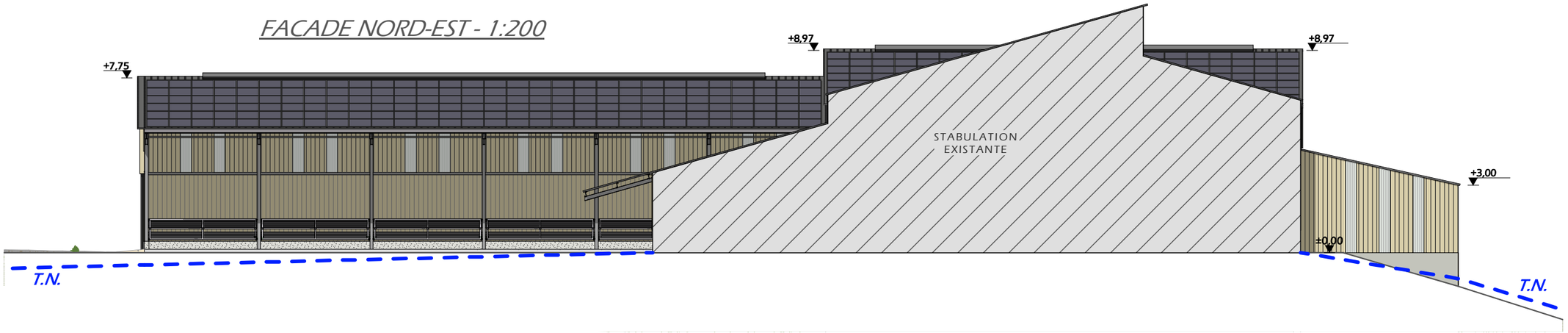

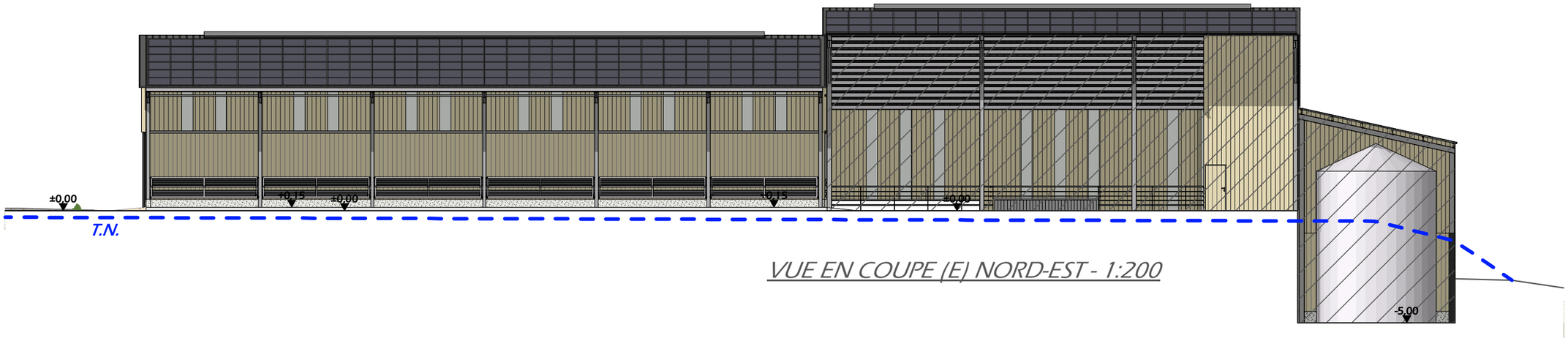

VUE EN COUPE (E) NORD-EST - 1:200

VUE EN COUPE (F) SUD-EST - 1:200

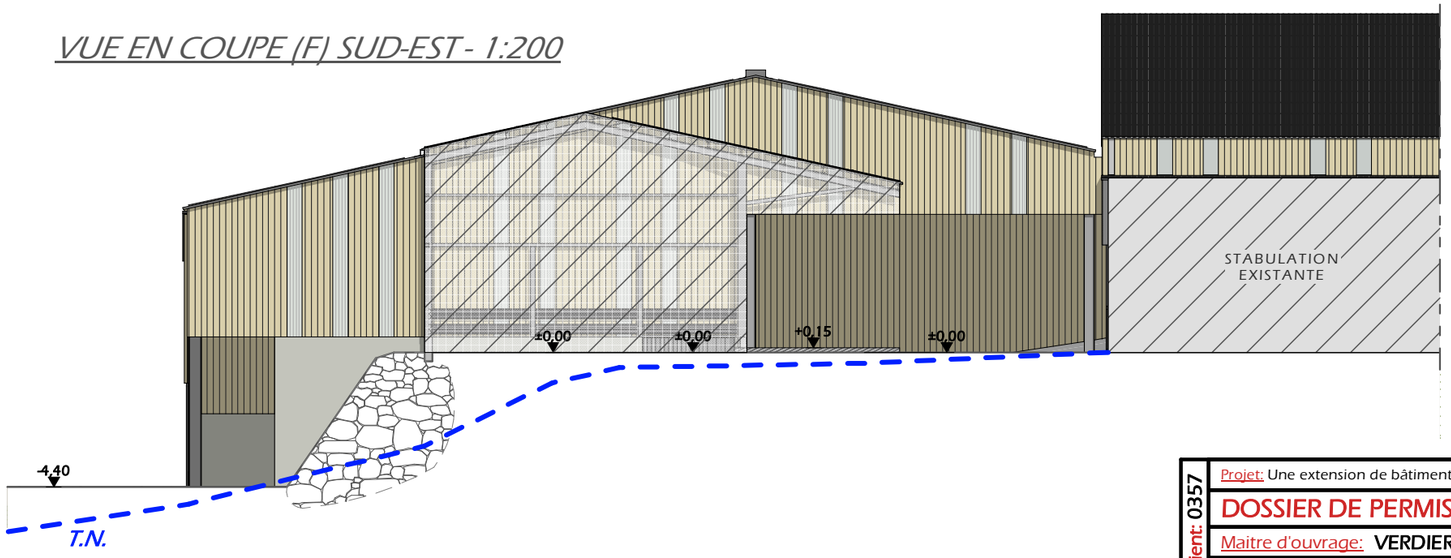

Maçonnerie:	Murs Béton brut de décoffrage ou enduit teinte "ciment"
Charpente:	Charpente métallique
Couverture :	Tôle acier anti-condensation teinte "graphite" RAL 7022
	Tôle isolée acier teinte "graphite" RAL 7022 (sur bâtiment d'élevage)
	Panneaux photovoltaïques
Bardage :	Bardage bois bouveté et bois ajouré + polycarbonate translucide
Portes :	Ossature métallique + habillage bois bouveté

N° Client: 0357

Projet: Une extension de bâtiment agricole avec une fumière en chute couverte, une partie stockage fabrication d'aliment à la ferme, un bâtiment pour logement de broutards.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: VERDIER Jean-François - Le Bourg 15800 RAULHAC

PLAN DE FACADES 1

PC5a | Éch: 1:200e

Aurillac, le 23/03/2022.

Dessiné par: Nicolas MONTIMART

SICA HABITAT RURAL Cantal

Architecte: Audrey ESCOT

Maconnerie:	Murs Béton brut de décoffrage ou enduit teinte "ciment"
Charpente:	Charpente métallique
Couverture :	Tôle acier anti-condensation teinte "graphite" RAL 7022
	Tôle isolée acier teinte "graphite" RAL 7022 (sur bâtiment d'élevage)
	Panneaux photovoltaïques
Bardage :	Bardage bois bouveté et bois ajouré + polycarbonate translucide
Portes :	Ossature métallique + habillage bois bouveté

FACADE NORD-OUEST - 1:200

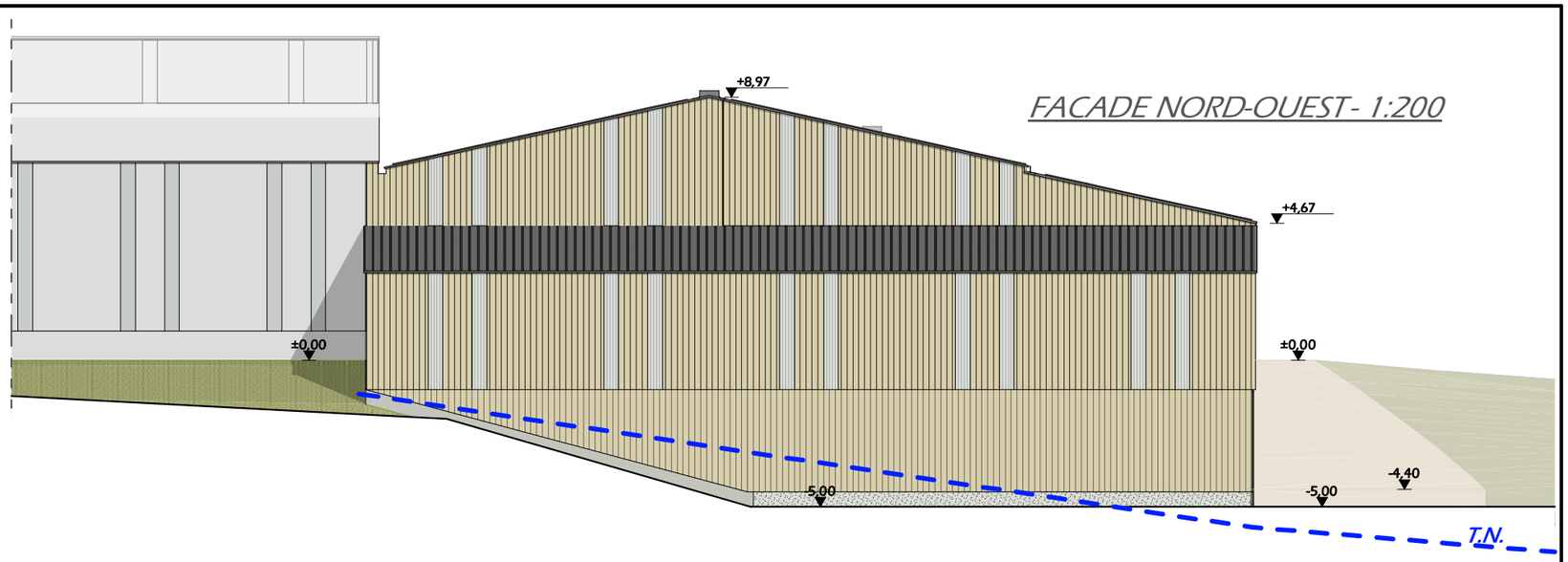

FACADE SUD-EST - 1:200

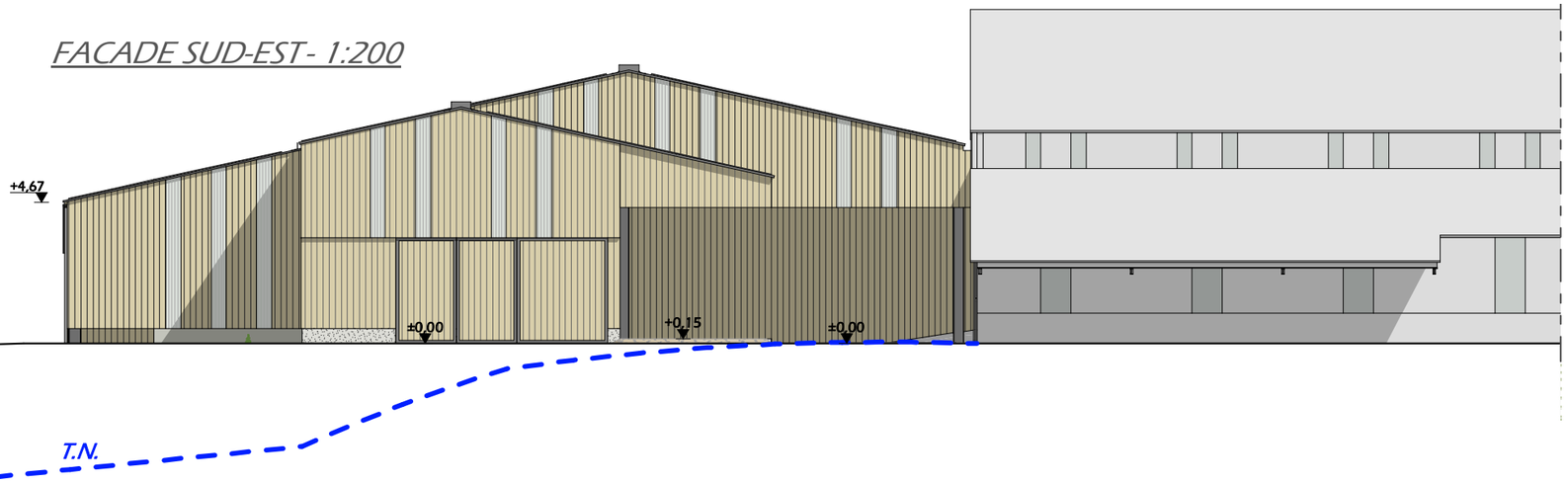

FACADE SUD-OUEST - 1:200

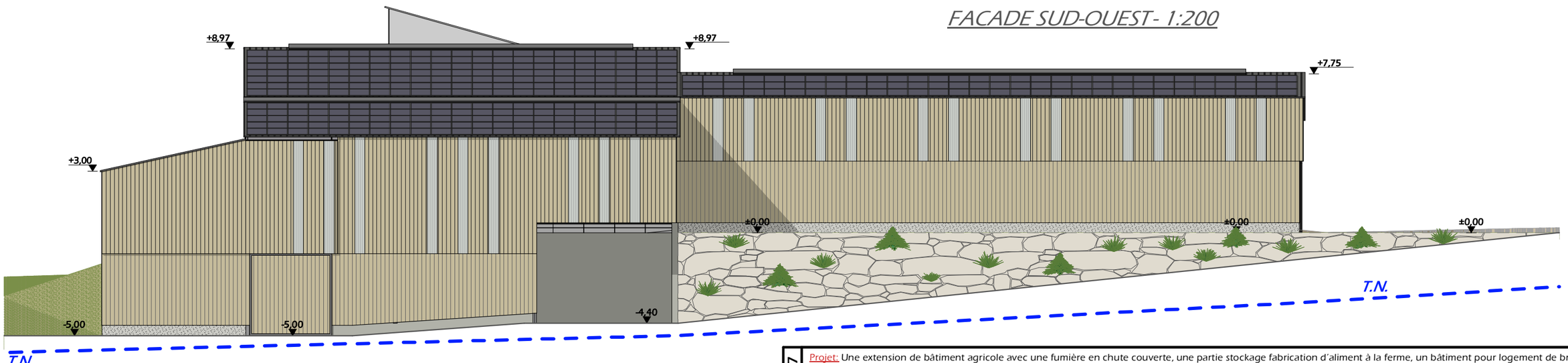

N° Client: 0357

Projet: Une extension de bâtiment agricole avec une fumière en chute couverte, une partie stockage fabrication d'aliment à la ferme, un bâtiment pour logement de broutards.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: VERDIER Jean-François - Le Bourg 15800 RAULHAC

PLAN DE FACADES 2

PC5b | Éch: 1:200e

Aurillac, le 23/03/2022.

Dessiné par: Nicolas MONTIMART

SICA Habitat Rural Cantal

Architecte: Audrey ESCOT

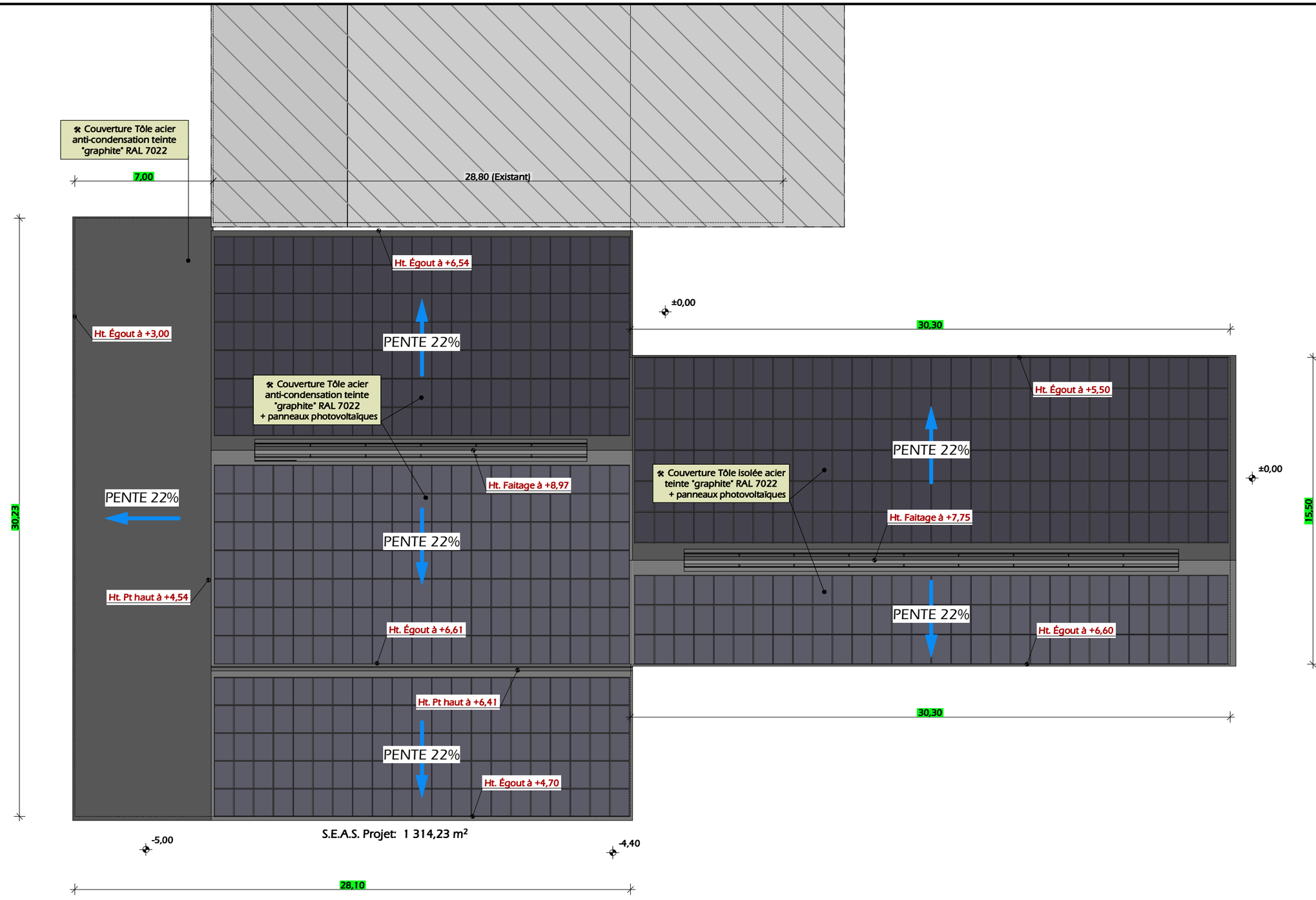

±0,00 *Niveau Terrain Naturel*

±0,00 *Niveau Terrain Aménagé*

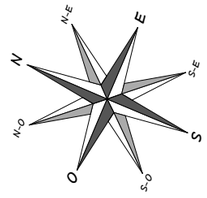

N° Client: 0357

Projet: Une extension de bâtiment agricole avec une fumière en chute couverte, une partie stockage fabrication d'aliment à la ferme, un bâtiment pour logement de broutards.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: VERDIER Jean-François - Le Bourg 15800 RAULHAC

PLAN DE TOITURE

PC5c | Éch: 1:200e

Aurillac, le 23/03/2022.

Dessiné par: Nicolas MONTIMART

SICA Habitat Rural Cantal

Architecte: Audrey ESCOT

PC7 - Vue 2

PC8 - Vue 3

PC8 - Vue 4

PC6 - Vue 1

PC6 - Vue 1 Insertion

N° Client: 0357

Projet: Une extension de bâtiment agricole avec une fumière en chute couverte, une partie stockage fabrication d'aliment à la ferme, un bâtiment pour logement de broutards.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: VERDIER Jean-François - Le Bourg 15800 RAULHAC

DOCUMENT GRAPHIQUE

PC6-7-8 | Éch: e

Aurillac, le 23/03/2022.

Dessiné par: Nicolas MONTIMART

SICA HABITAT RURAL Cantal

Architecte: Audrey ESCOT

Ind	Date	Par	Modifications
-	-	-	-
0	28/03/2022	N.M.	Dossier initial, première édition.

DOSSIER

TECHNIQUE - DÉTAILS

SICA HABITAT RURAL Cantal

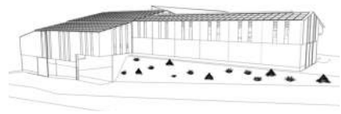

Maitre d'ouvrage: VERDIER Jean-François
Le Bourg
15800 - RAULHAC

Localisation du / des projet(s): "La Prade"
15800 - RAULHAC

Description du projet de construction

Une extension de bâtiment agricole avec une fumière en chute couverte, une partie stockage fabrication d'aliment à la ferme, un bâtiment pour logement de broutards.

Constitution du dossier

DET1	VUE AU SOL AMÉNAGEMENT STABULATION - Éch: 1/200e	DET4	COUPE DE PRINCIPE D - Éch: 1/100e
DET2	COUPES DE PRINCIPE A & B - Éch: 1/150e	DET5	PERSPECTIVES 3D
DET3	COUPE DE PRINCIPE C - Éch: 1/100e		

Conseiller Bâtiment:
Jérôme DELARBRE
Chambre d'agriculture du Cantal
26, rue du 139ème R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 00

AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE CANTAL

Aurillac, le 23/03/2022.

Dessiné par: Nicolas MONTIMART

N° Client:	N° Document:	N° de page:
0357	TECH01	1/6

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE DOSSIER TECHNIQUE ET CONSEIL et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

TABLE D'ALIMENTATION
STALLE
RACLAGE
AIRE PAILLÉE V-A.
AIRE PAILLÉE VEAUX
TABLE D'ALIMENTATION
7,00
≈ -1,15
≈ +0,47
±0,00
±0,00
≈ +0,18
15%
Seuil de porte à modifier
±0,00
±0,00
6,80
12,00
RACLAGE
≈ -0,55
≈ -0,55
10%
±0,00
±0,00
+0,15
TABLE D'ALIMENTATION
+0,15
5,00
Barre au garrot 3 lisses
Barre au garrot 3 lisses
Barre au garrot 3 lisses
Barre au garrot 3 lisses
Barre au garrot 3 lisses
Barre au garrot 3 lisses
0,20
0,20
±0,00
Buvette (hors gel)
±0,00
R A C L A G E
MUR BANCHÉ Ht. 5,00 + BARDAGE BOIS
-5,00
Ø 5,33
-5,00
-5,00
-5,00
ESCALIER
Cellules à grains
Ø 3,55
MUR BANCHÉ Ht. 3,00
Pente 4%
FUMIÈRE COUVERTE ≈ 288m²
18,00
8-10 Broutards
8-10 Broutards
8-10 Broutards
8-10 Broutards
8-10 Broutards
8-10 Broutards
9,86
±0,00
A I R E P A I L L É E
(S o l t e r r e b a t t u e)
±0,00
Glissières de protection
LONGRINE BÉTON Ht. 0,50m + BARDAGE BOIS
0,25
LONGRINE BÉTON Ht. 0,50m + BARDAGE BOIS
APLATISSEUR +MÉLANGEUR
CASIERS
-5,00
-5,00
-4,40
-4,40
MUR BANCHÉ Ht. 3,00
≈ -3,05
≈ -3,45
≈ -5,70
≈ -4,95
4,90
7,70
2,80
S.E.A.S. Projet: 1 314,23 m²
30,00
6,00
6,00
6,00
6,00
6,00
3,00
3,50
2,00
3,50
2,00
3,50
0,40
3,10
10,50
15,50
4,00
4,00
6,94
0,06
7,00
0,10
7,20
6,80
7,00
21,10
0,20
5,00
5,00
5,00
5,00
5,00
5,00
0,10
30,30
A
B
C
D
E
F

C E S T P L A N S N E S E R V I R O N T A U C U N E E X E C U T I O N

±0,00 Niveau Terrain Naturel

±0,00 Niveau Terrain Aménagé

N N-E E S-E S S-O O N-O

N° Client: 0357

Projet: Une extension de bâtiment agricole avec une fumière en chute couverte, une partie stockage fabrication d'aliment à la ferme, un bâtiment pour logement de broutards.

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS

Maitre d'ouvrage: VERDIER Jean-François - Le Bourg 15800 RAULHAC

VUE AU SOL AMÉNAGEMENT

DET1 | Éch: 1:200e

Aurillac, le 23/03/2022.

Dessiné par: Nicolas MONTIMART

Conseiller Bâtiment: Jérôme DELARBRE

AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE CANTAL

COUPE A - 1:150

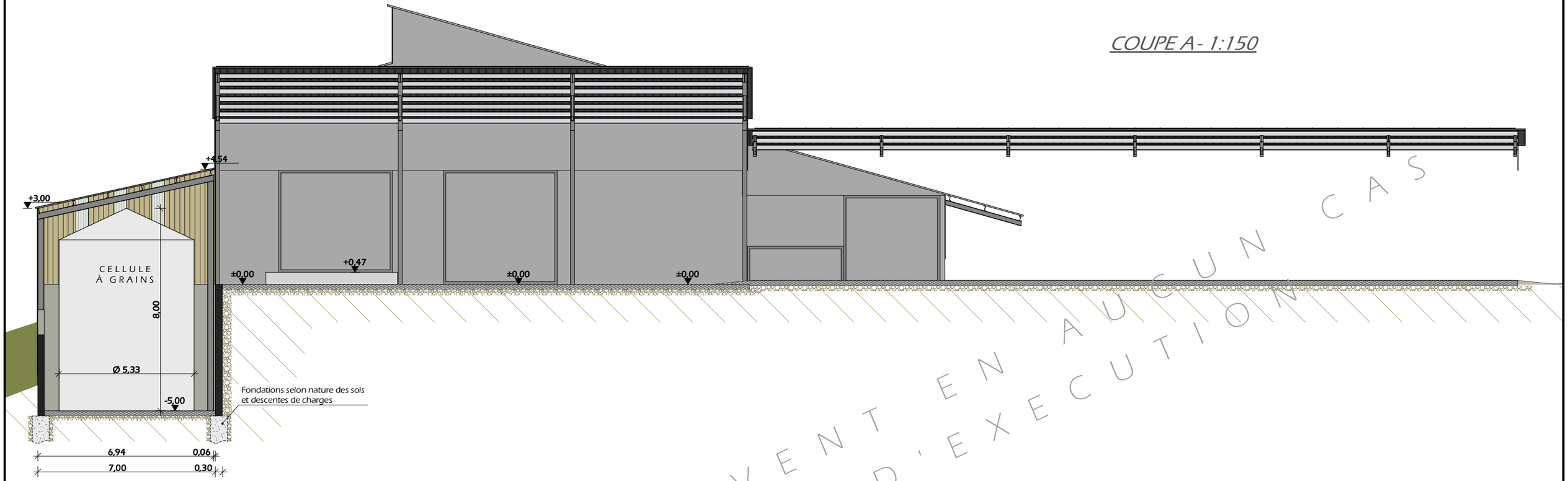

COUPE B - 1:150

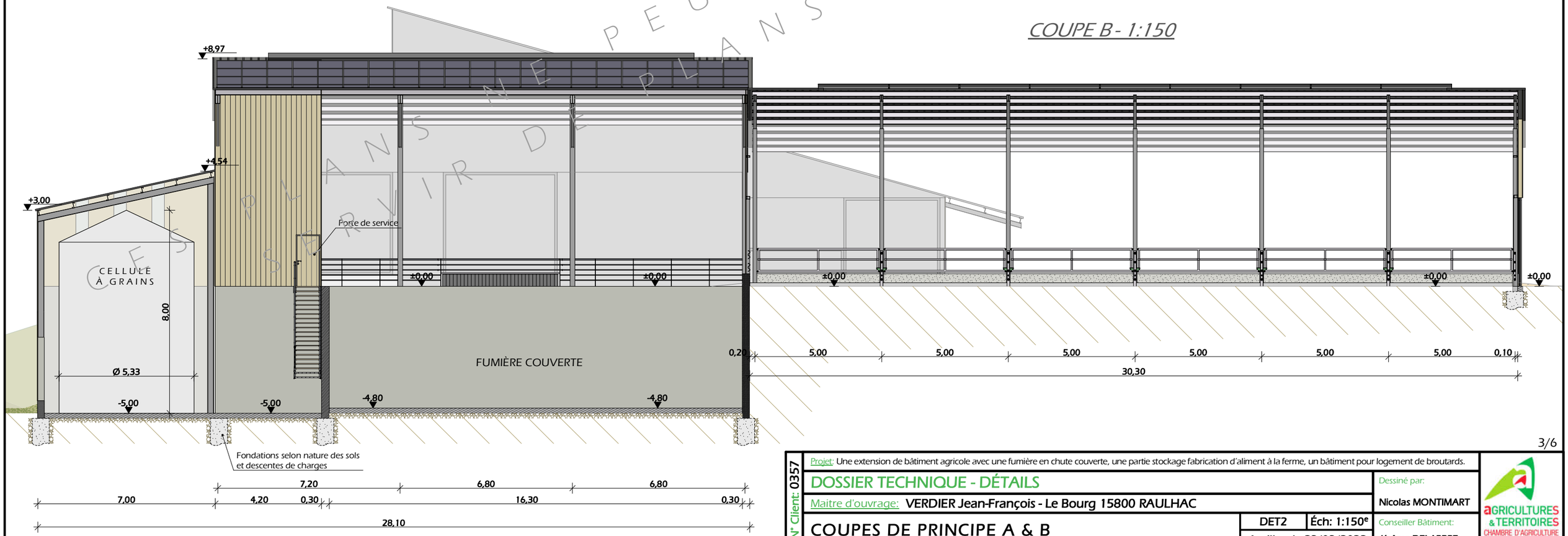

CES PLANS NE PEUVENT EN AUCUN CAS SERVIR DE PLANS D'EXECUTION

N° Client: 0357

Projet: Une extension de bâtiment agricole avec une fumière en chute couverte, une partie stockage fabrication d'aliment à la ferme, un bâtiment pour logement de broutards.

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS

Maitre d'ouvrage: VERDIER Jean-François - Le Bourg 15800 RAULHAC

COUPES DE PRINCIPE A & B

DET2 | Éch: 1:150e

Aurillac, le 23/03/2022.

Dessiné par: Nicolas MONTIMART

Conseiller Bâtiment: Jérôme DELARBRE

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE CANTAL

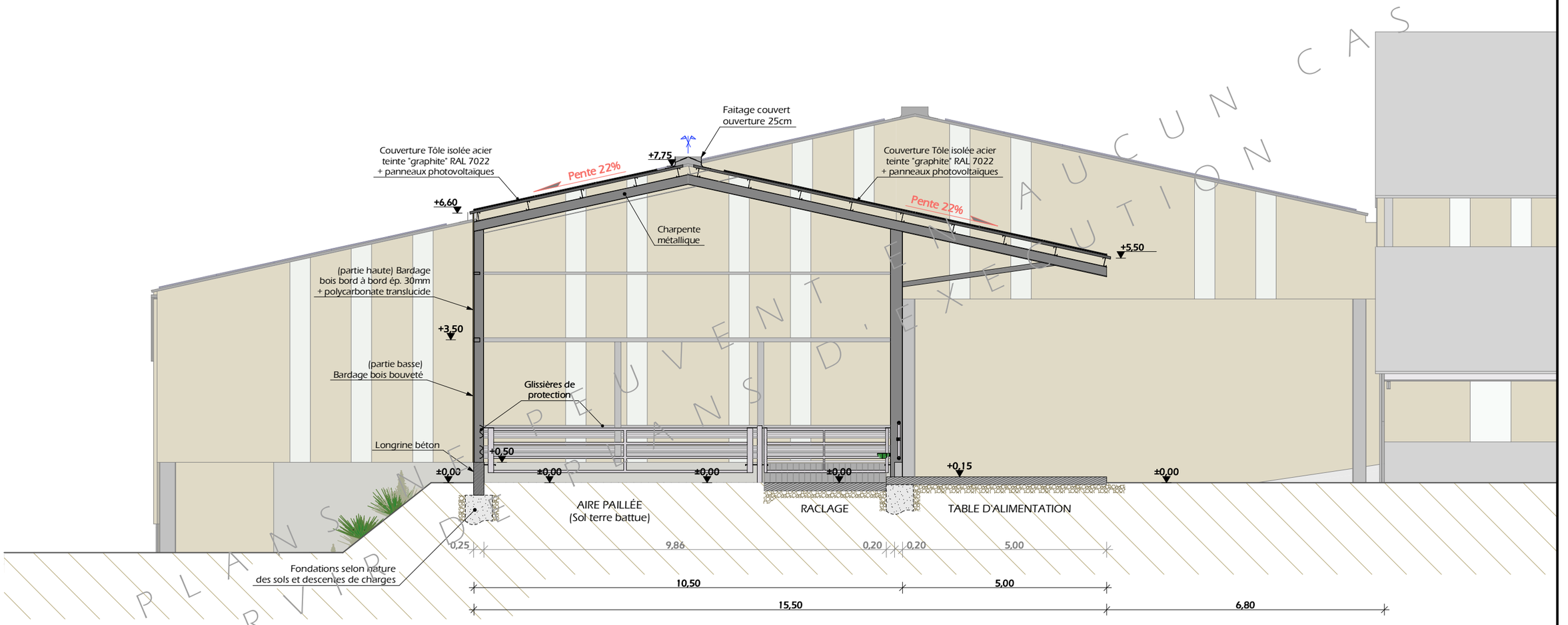

CES PLANS NE PEUVENT EN AUCUN CAS SERVIR DE PERMIS D'EXECUTION

N° Client: 0357

Projet: Une extension de bâtiment agricole avec une fumière en chute couverte, une partie stockage fabrication d'aliment à la ferme, un bâtiment pour logement de broutards.

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS

Maitre d'ouvrage: VERDIER Jean-François - Le Bourg 15800 RAULHAC

COUPES DE PRINCIPE C

DET3 | Éch: 1:100e

Aurillac, le 23/03/2022.

Dessiné par: Nicolas MONTIMART

Conseiller Bâtiment: Jérôme DELARBRE

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE CANTAL

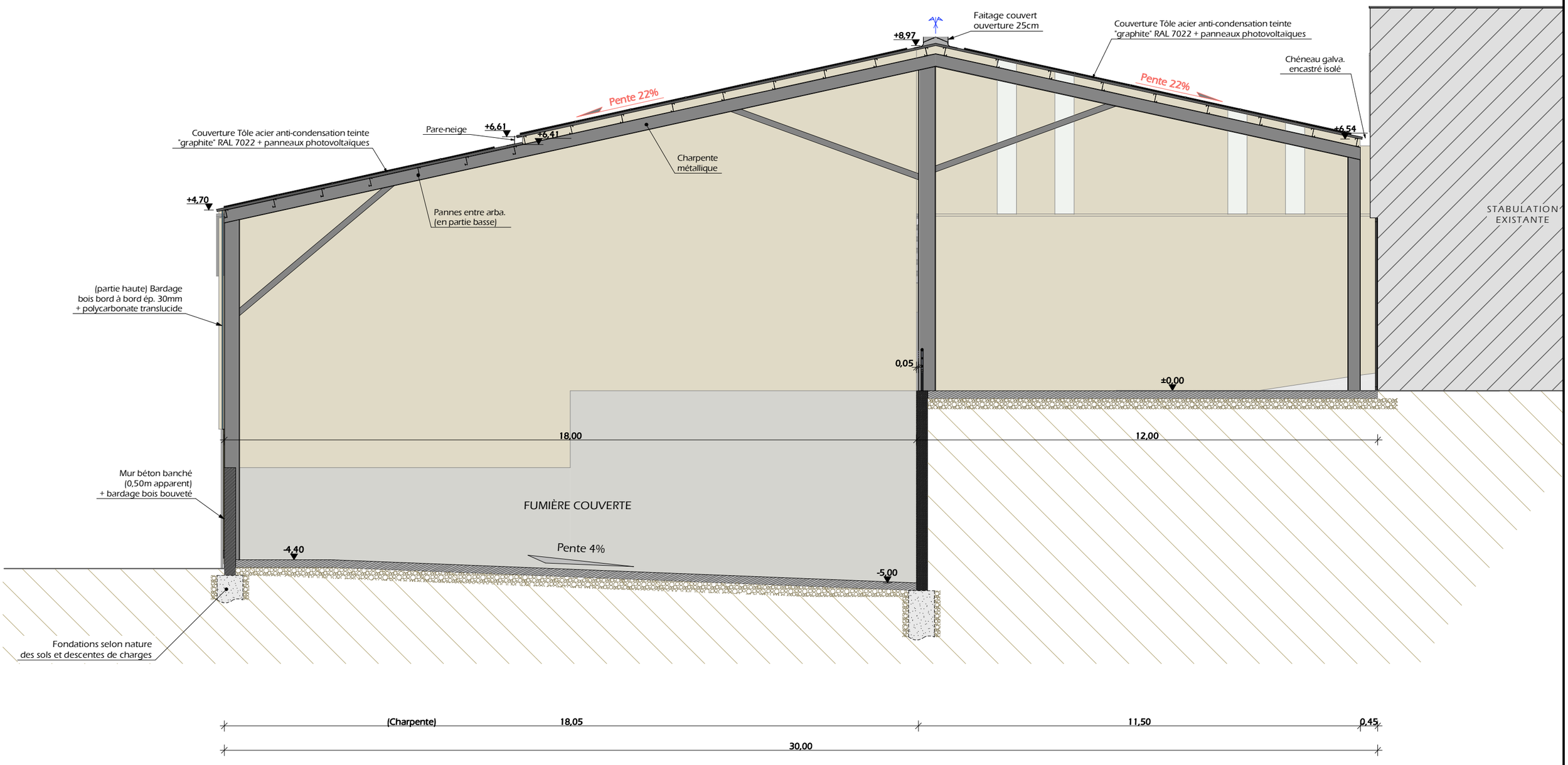

N° Client: 0357

Projet: Une extension de bâtiment agricole avec une fumière en chute couverte, une partie stockage fabrication d'aliment à la ferme, un bâtiment pour logement de broutards.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: VERDIER Jean-François - Le Bourg 15800 RAULHAC

COUPES DE PRINCIPE D

DET4 | Éch: 1:100e

Aurillac, le 23/03/2022.

Dessiné par: Nicolas MONTIMART

SICA HABITAT RURAL Cantal

Architecte: Audrey ESCOT

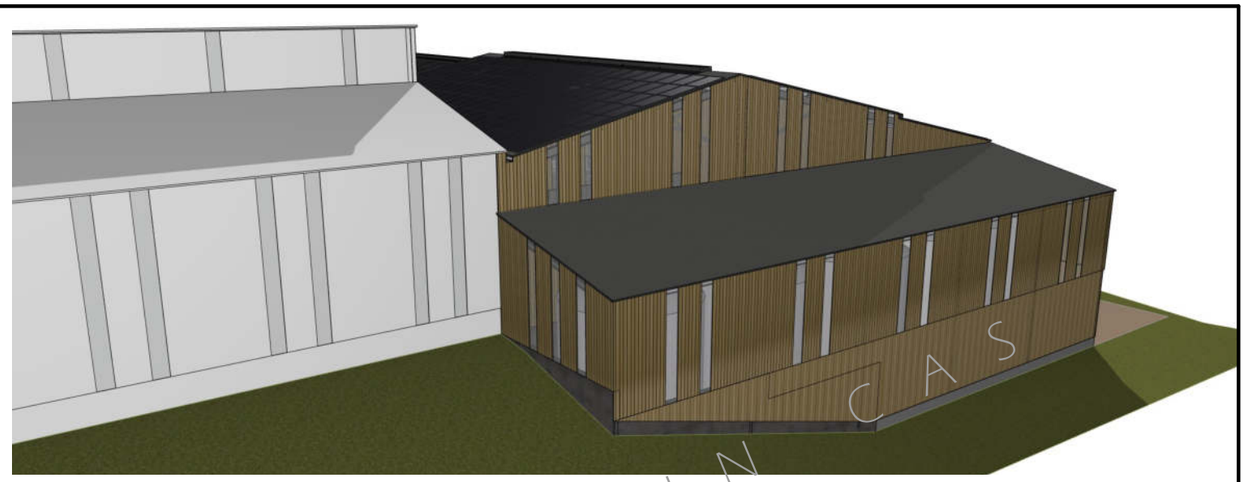

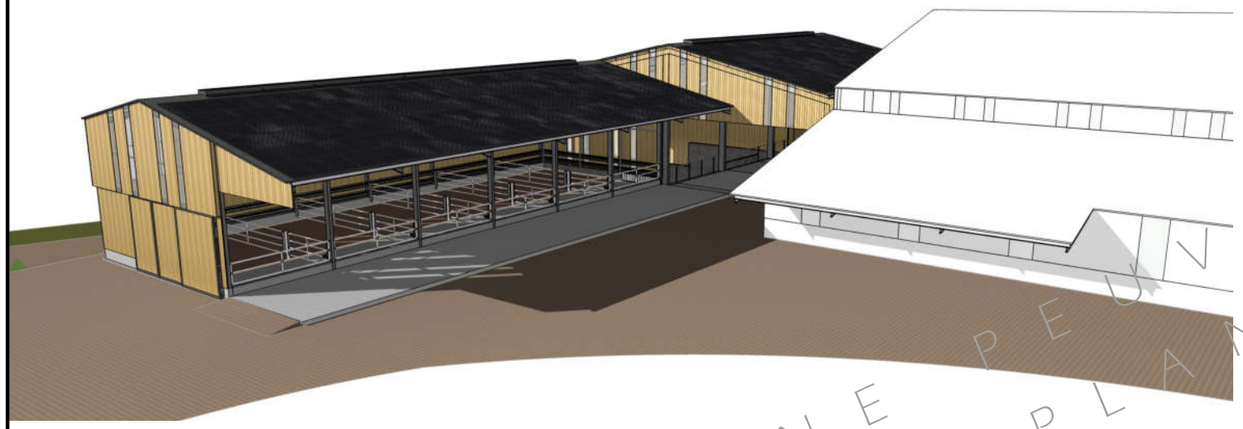

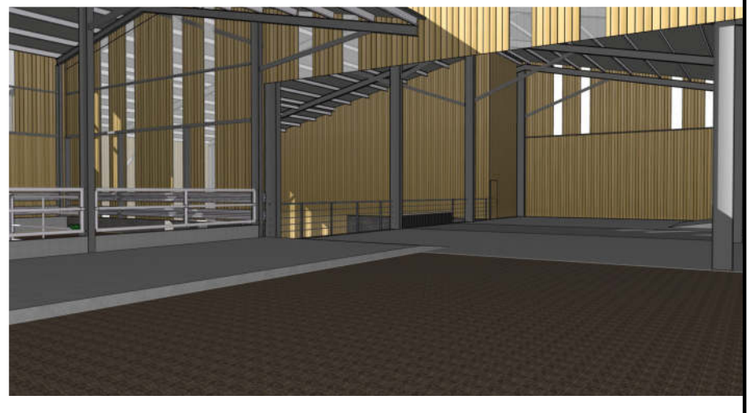

CES PLANS NE PEUVENT EN AUCUN CAS FAIRE OFFICE DE PLANS D'EXECUTION

N° Client: 0357

Projet: Une extension de bâtiment agricole avec une fumière en chute couverte, une partie stockage fabrication d'aliment à la ferme, un bâtiment pour logement de broutards.

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS

Maitre d'ouvrage: VERDIER Jean-François - Le Bourg 15800 RAULHAC

PERSPECTIVES 3D

DET5 | Éch: e

Aurillac, le 23/03/2022.

Dessiné par: Nicolas MONTIMART

Conseiller Bâtiment: Jérôme DELARBRE

AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE CANTAL